

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :
16 Juillet 2015

Dossier complet le :
22 Juillet 2015

N° d'enregistrement :
F07645P0077

1. Intitulé du projet

Camping au Houlieu de la Baude, sur la commune de St Sulpice Le Veroy.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

BYWATER

Prénom

Linda

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
45°	Terrain de camping permettant l'accueil de 100 personnes avec 23 emplacements réservés aux tentes ou caravanes et 4 habitations légères de loisir.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Amenagement du terrain pour la mise en place de 23 emplacements.
Construction de plateformes en bois le long du chemin en liège de fait et sur lesquelles seront installées les habitations légères de loisir.
Mise en place de stationnements sur chacun des 23 emplacements ainsi qu'à côté des plateformes.
Construction d'une piscine sous abri.
Construction (réhabilitation et extension) d'un accueil-sanitaires et d'une maison de location (bûte).

4.2 Objectifs du projet

Permettre aux futur clients de profiter de ce très beau site sur les bords de la Creuse et d'y loger sous différentes formes :

- tentes
- caravanes
- habitations légères
- Gîte.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet se réalisera en 4 phases :

- mise en place des plateformes en bois et du stationnement qui leur sont liés.
- création des places du camping et réalisation de l'accueil sanitaires
- construction de la piscine abritée de 6 x 14 m
- construction du gîte à partir d'un bâtiment existant.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'ensemble de ces aménagements seront ouverts au printemps, été, automne.

En hiver les habitations légères seront démontées et stockées dans le hangar, à l'extrémité Est de la propriété.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'Aménager (urfa 13409*03)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

examen au cas par cas -

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie total du terrain :	47,985 m ²
nombre de place de stationnement :	30
nombre maximum de personnes :	100

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Moulin de la Barde
23800 St Sulpice Le Limousin

Coordonnées géographiques¹ Long. 01° 45' 45" E Lat. 46° 18' 57" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'Impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

- réhabilitation et extension d'un bâtiment agricole pour l'accueil sanitaire.
- réhabilitation et extension d'un bâtiment agricole pour le gîte.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

6. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

prairies en clairières

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Règlement d'urbanisme national.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR 7401130 Gorges de la Grande creuse 25 à 50 m
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

J'estime qu'il doit en être dispensé pour le faible impact qu'il génère.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à *Sulpiac le Douais*

le. *15 juillet 2015*

Signature *L. Bywater*

Jérôme GRIVOT

Architecte D.P.L.G.

La Souterraine, le 22 juillet 2015

DREAL Limousin
Service SRDD / Unité Autorité environnementale
CS 53218
22 rue des Pénitents Blancs
87032 Limoges Cedex 01

Obj : notice explicative complémentaire
Ref Dossier F07415P0077 reçu à la DREAL le 16 juillet 2015

A l'attention de Lewis BEGARD

Monsieur,

Suite à votre courrier du 17 juillet 2015, et en réponse à votre demande de pièces complémentaires, je vous prie de bien vouloir prendre connaissances des éléments suivant :

- numéro de parcelle où se situera le camping : AN 337 et 360
- numéro de parcelle où se situeront les habitations légères de loisir sur plateforme : AE 100

-conditions de raccordement aux réseaux :

L'alimentation en eau et électricité est déjà existante et nécessitera d'être connectée à la partie sanitaires ainsi qu'à chacune des habitations légères de loisir sur les plateformes.

-modalités de gestion de l'assainissement :

Pour gérer l'assainissement sur l'ensemble du site, il a été fait le choix de créer deux filières indépendantes :

- Une pour le moulin (habitation principale et salon de thé), le gîte et les quatre tentes sur plateformes.
- Une pour le camping (bloc sanitaire)

Les deux dossiers sont en cours d'instruction auprès du SPANC dont dépend la commune (EVOLIS 23). Des demandes de rejets au milieu naturel sont envoyées directement par le SPANC à la police de l'eau (DDT23).

Pour la première filière, le dimensionnement retenu est de 17 EH basé sur le calcul suivant :

Habitation : 2 EH

Salon de thé : 1 EH

Gîte : de 2 EH (mai juin et septembre octobre) à 4 EH en juillet aout

Jérôme GRIVOT

Architecte D.P.L.G.

Tentes (par tente) : de 2 EH (mai juin et septembre octobre) à 4 EH en juillet aout

Le système choisi est une filière agréée (2012-026) pour 17 EH composé dans une monocuve :

D'un prétraitement dans une fosse toutes eaux de 8 m³

D'un traitement par filtration sur lit de coco

La cuve est en polyester résistant aux remontées de nappe. Le système sera ancré conformément au cahier des charges du constructeur.

L'implantation choisie est en aval des plates formes des tentes. La collecte des eaux nécessitent la mise en place d'une pompe de relevage à proximité du moulin (eaux du moulin et du gîte). Cette station monocuve, elle aussi ancrée, sera équipée de deux pompes eaux brutes pour éviter toutes nuisances et rejet dans le milieu.

Le rejet se fera dans la rivière Creuse en aval. Un regard avec clapet antiretour sera mis en œuvre en sortie de la filière et le réseau entre ce regard et le point de rejet se fera dans une tranchée drainante permettant d'infiltrer en période estivale la majorité des effluents.

Filière Camping

Pour la deuxième filière, Le dimensionnement retenu a été calculé de la façon suivante : 23 emplacements avec en moyenne 2 E.H. par emplacement ce qui fait un total de 66 E.H. auquel on applique un coefficient correcteur de 0,75 soit 35 E.H. On arrondit à 40 E.H. Les eaux viennent uniquement du bloc sanitaire/buanderie/cuisine.

Le système d'assainissement va subir de forte variation de charge il est donc nécessaire d'installer un système rustique.

Le système choisi est une filière composée :

D'un prétraitement dans une fosse toutes eaux de 20 m³

D'un traitement par Filtre ENVIRO-SEPTIC (20 rangées de 4 conduites (soit 9,45 x 13,40 ml)) reprenant en optimisant le fonctionnement d'un filtre à sable drainé.

L'implantation choisie pour le prétraitement est à proximité du bloc sanitaire et pour le traitement à l'Est de la parcelle.

La perméabilité au droit du système est faible à très faible nécessitant un rejet au milieu naturel.

Le rejet se fera dans la rivière Creuse en amont du site. Le réseau entre le système de traitement et le point de rejet se fera dans une tranchée drainante permettant d'infiltrer en période estivale la majorité des effluents.

-modalités de gestions des eaux pluviales :

Le cheminement sur le site et les emplacements de camping est assuré sur des voiries à créer en stabilisé.

Le sol au droit des cheminements est perméable (moyenne à 20mm/h) à localement très faible. L'infiltration des eaux pourra donc se réaliser au droit et à proximité des cheminements.

Pour faciliter la répartition des eaux les profils seront adaptées pour éviter la concentration éventuelle d'un ruissellement et en particulier en direction du talweg présent (parcelle 336) et rejoignant la Creuse. Les zones enherbées serviront donc autant de piège à sédiment que de zones d'infiltration.

Les zones concernées sont toutes à plus de 50 m de la rivière.

Les eaux issues du bloc sanitaire seront infiltrées dans une tranchée d'infiltration ou récupérées dans une cuve spécifique.

-le camping sera-t-il amené à se développer ?

Non

-fonctionnement du camping

Il sera saisonnier, et fonctionnera pendant les mois de mai à octobre.

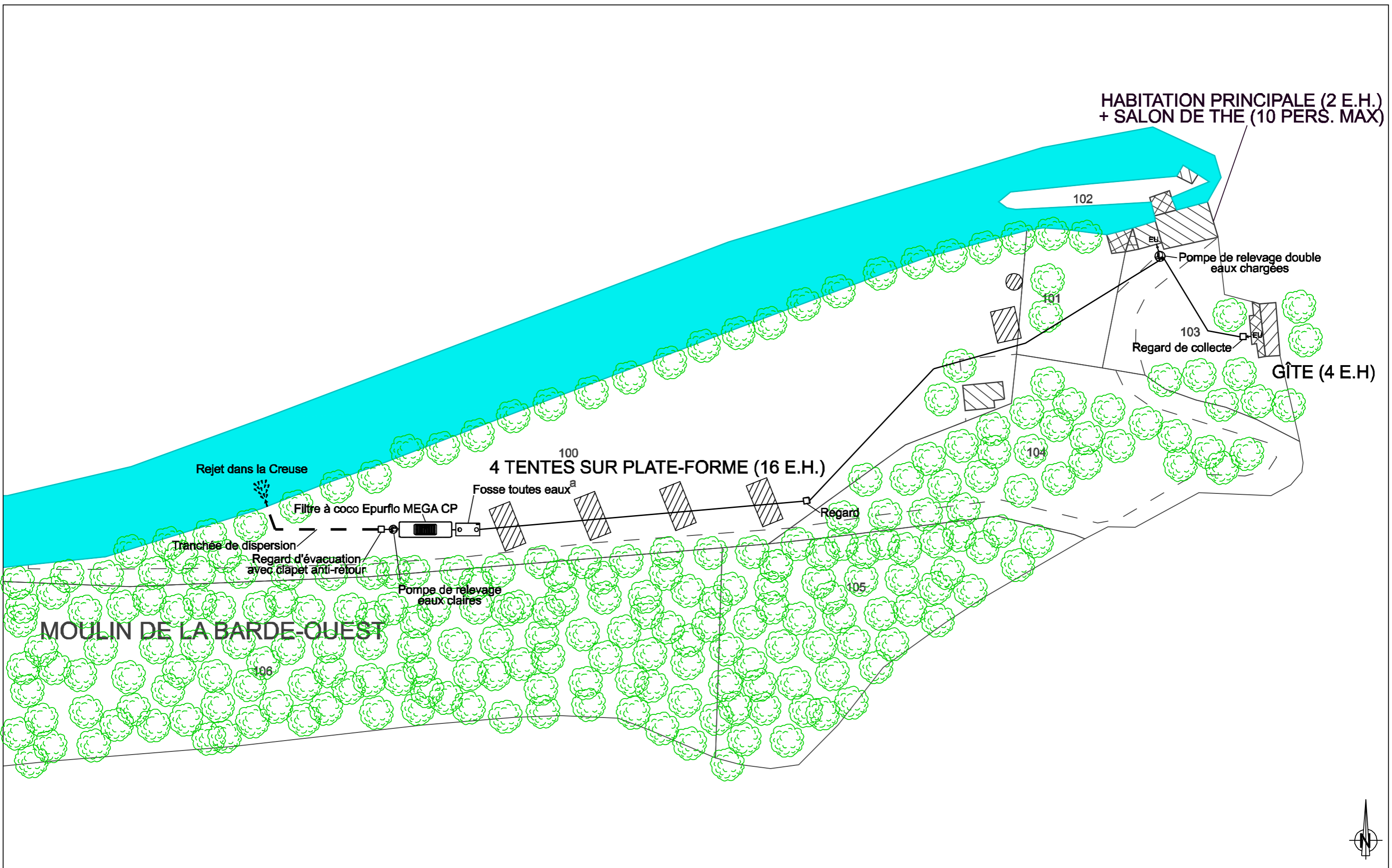
-importance des terrassements :

Les plateformes nécessiteront des fondations pour les poteaux qui les soutiendront ainsi qu'un travail de terrassement pour l'emplacement du stationnement. (cf. plan en annexe)

les emplacements de camping nécessiteront un léger travail de terrassement afin de les rendre horizontales et de permettre leur accès.

En espérant avoir répondu au mieux à vos questions, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Jérôme GRIVOT
Architecte D.P.L.G.



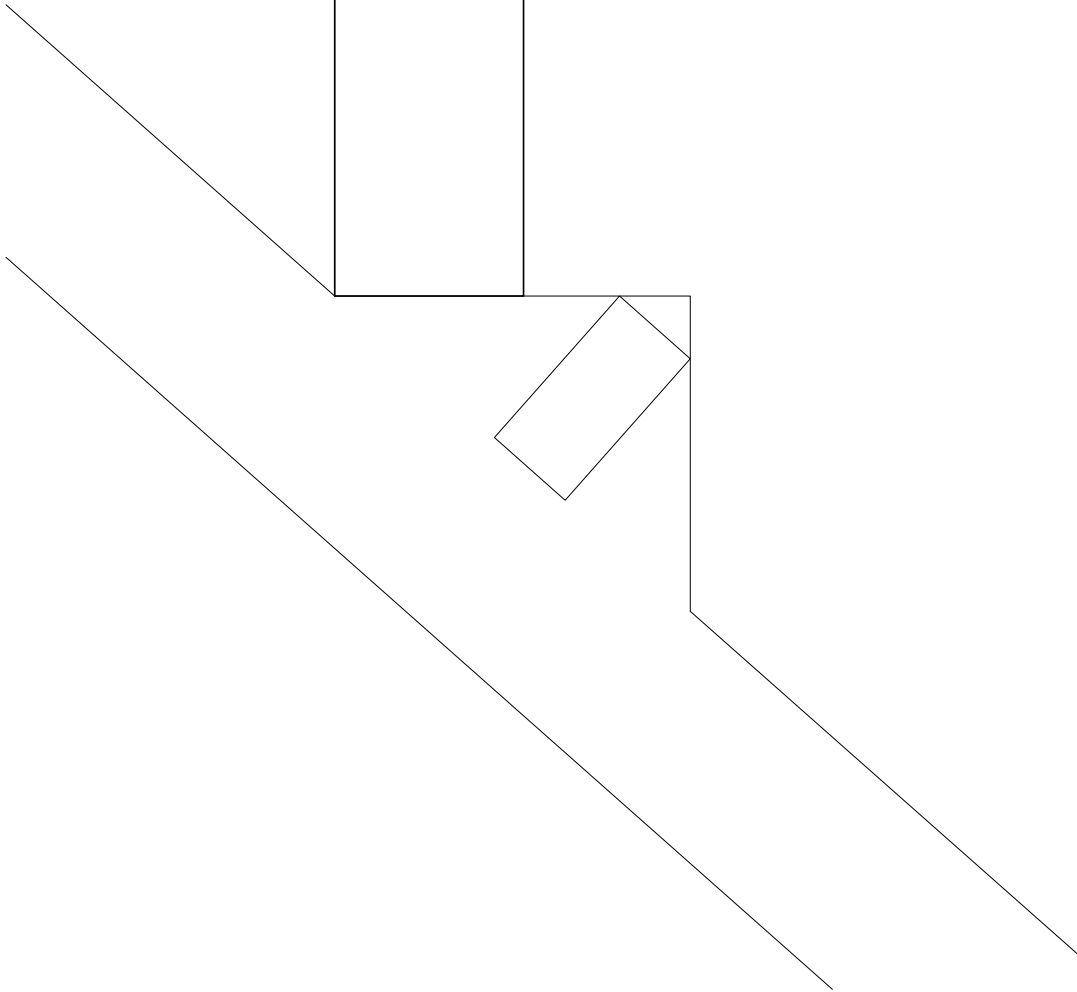
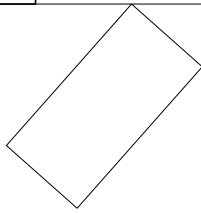
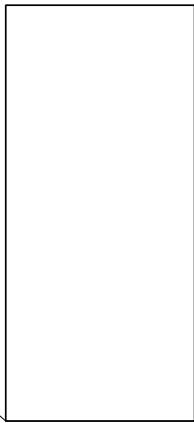
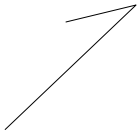
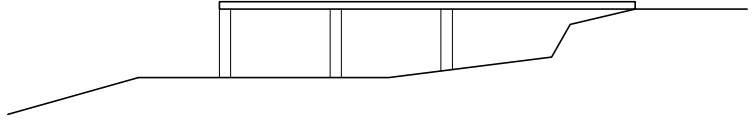
MOULIN DE LA BARDE-OUEST

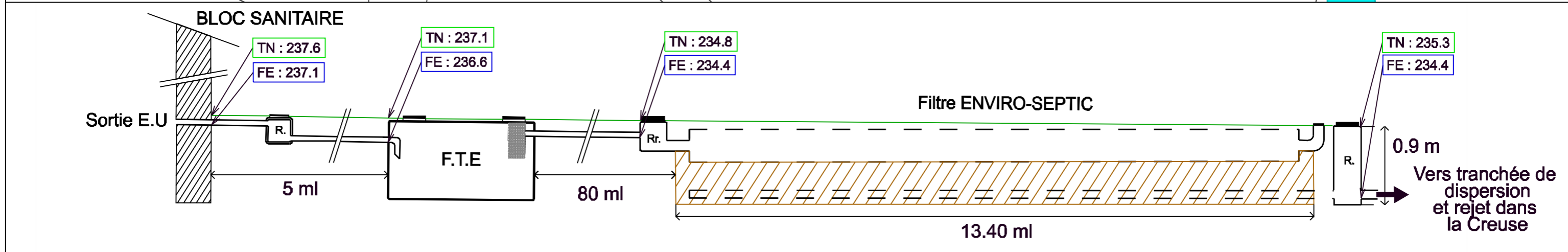
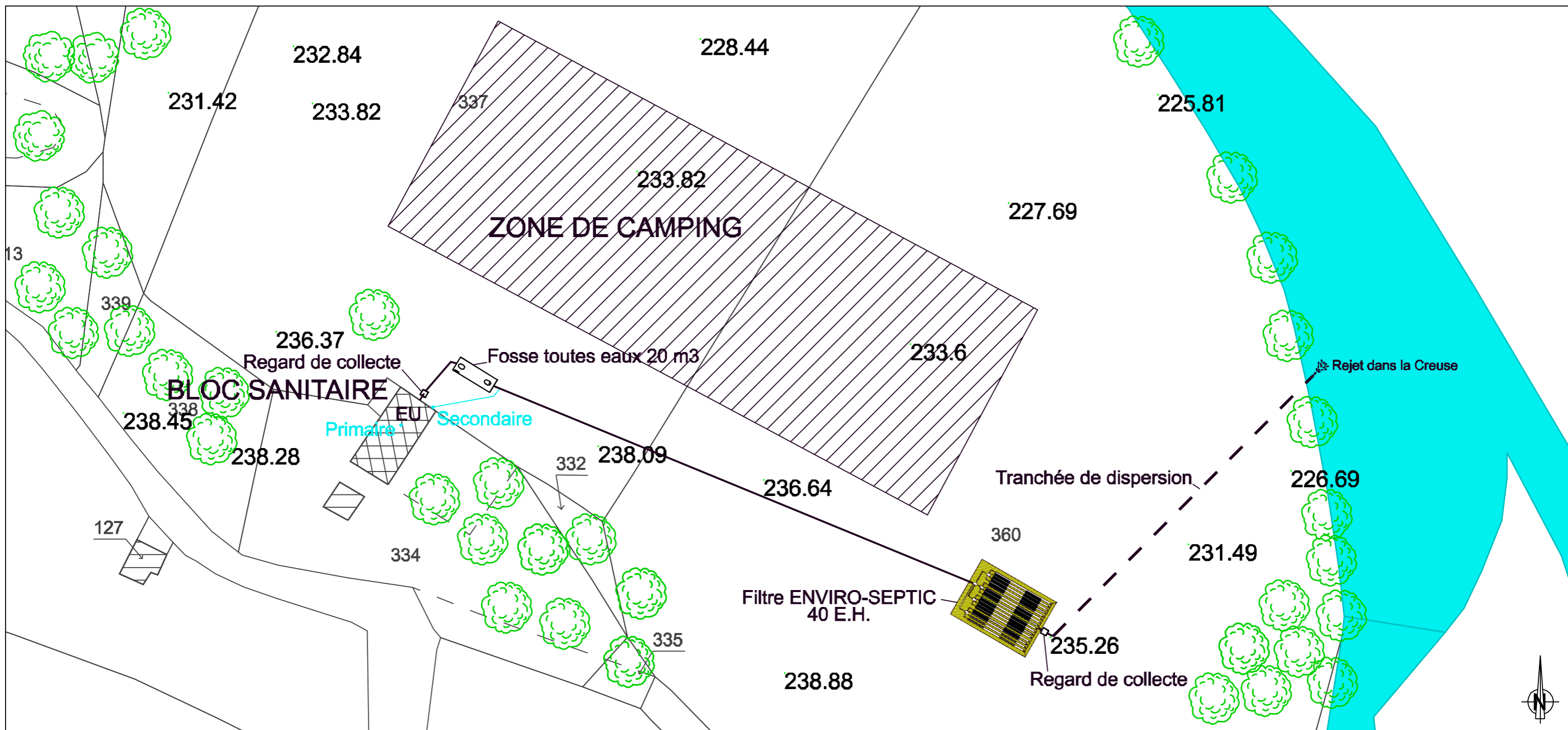
—	Canalisation eaux usées	Ⓢ	Source	🌳	Arbre
■	Cours d'eau	Ⓟ	Puits		

HTE - Habitat Territoire Environnement
 CONSEILS & CONTROLES EN ENVIRONNEMENT

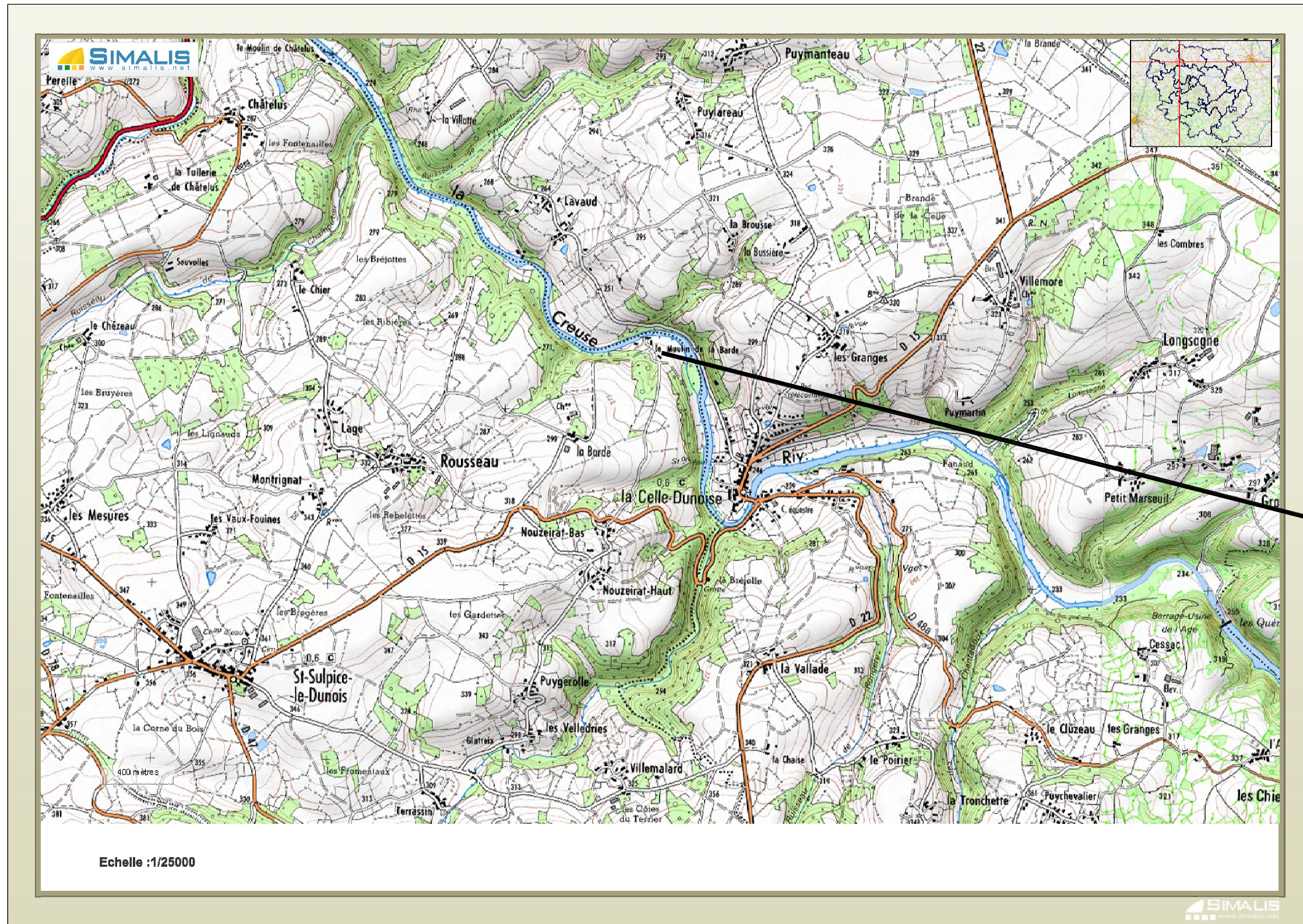
ANC 15-005

23 800 ST-SULPICE-LE-DUNOIS	
Mme BYWATER Linda	
16/04/2015	Ech : 1/800





<p>— Canalisations eaux usées</p> <p>■ Point topographique</p> <p>Arbre</p> <p>Ventilation</p>	<p>HTE - Habitat Territoire Environnement</p> <p>CONSEILS & CONTROLES EN ENVIRONNEMENT</p> <p>ANC 15-005</p>	<p>BYWATER Linda</p> <p>23 800 ST-SULPICE-LE-DUNOIS</p> <p>16/04/2015</p> <p>ECHELLE : 1/600</p>
--	---	--



PROJET



1



2



3



4



5



6



7



8

